

C A N A D A

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL**

N° : 500-06-001242-235

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

SYLVAIN DESROCHES

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :

- convenir d'un règlement et propose : une médiation ou
 une conférence de règlement à l'amiable.
- contester la demande;
 coopérer pour établir les modalités de gestion d'instance avec le Tribunal et les autres parties.

Le Procureur général du Québec est représenté par :

Me Amélie Bellerose, avocate
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
Courriel de notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Montréal, le 1^{er} juin 2023

Bernard, Roy (Justice-Québec)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
(Me Amélie Bellerose, avocate)
Avocats du défendeur
Procureur général du Québec

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-001242-235

SYLVAIN DESROCHES

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51490
Télécopieur : 514 873-7074
Notification par courriel :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
/ BB1721 / 400I-CM-2023-001175-0001
Me Amélie Bellerose, avocate